



THE CANADIAN DENTAL
HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE
DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

Mise en nomination 2023 Prix du mérite de l'ACHD

Le Prix du mérite permet à l'ACHD de se joindre aux membres engagés dans l'identification, la reconnaissance et la célébration des services de bénévolat fournis par les hygiénistes dentaires au sein de leur communauté ou par l'entremise de leurs activités professionnelles. Le Prix du mérite de l'ACHD est décerné annuellement à au plus quatre (4) personnes.

Cette personne aura volontairement contribué à la profession d'hygiéniste dentaire et à sa communauté, sans compensation financière, et de façon extraordinaire, altruiste et professionnelle. Le bénévolat doit se refléter dans au moins un (1) des domaines d'engagement suivants :

la défense des intérêts
la pratique adaptée à la culture
le mentorat
le leadership

la collaboration
les déterminants de la santé
la diversité, l'éthique
la justice sociale

l'engagement communautaire
la responsabilité sociale
la promotion de la santé
le bénévolat

Admissibilité du candidat

L'apport bénévole doit être fait à l'échelle locale, provinciale ou nationale. Un candidat acceptable :

- A maintenu une adhésion continue à l'ACHD à titre de membre actif pour au moins huit (8) ans.
- A eu un impact positif sur la profession d'hygiéniste dentaire, ses collègues hygiénistes dentaires, la santé buccodentaire des Canadiens ou une combinaison de tous ces éléments.
- A démontré un engagement et un soutien continu à l'ACHD et à la profession d'hygiéniste dentaire.
- A démontré un service communautaire exceptionnel qui se reflète positivement sur la profession d'hygiéniste dentaire.

Documents pertinents

- Le nom et les coordonnées de la personne mise en nomination.
- Une (1) lettre de soutien à la mise en nomination par des membres de l'ACHD énonçant clairement (au plus 750 mots) les motifs pour lesquels le candidat mérite de recevoir ce prix, et précisant clairement le domaine d'engagement du candidat dans les domaines nommés ci-dessus.

Les mises en nomination et la documentation soumise demeureront confidentielles et ne seront utilisées par l'ACHD que pour le processus de nomination du prix.

Soumission

Veuillez soumettre votre formulaire de mise en nomination et toute la documentation pertinente par voie électronique, au plus tard le 27 janvier 2023, à 16 h HE, à Kristina Paddison, à kpaddison@achd.ca.

Décision

Le conseil d'administration de l'ACHD sélectionnera le lauréat du Prix du mérite. Si les critères ne sont pas satisfaits, le comité de sélection se réserve le droit de ne PAS accorder de prix pour cette année.

**Avant de recevoir le prix, l'ACHD confirmera que le candidat est en règle avec l'organisme de réglementation.*